

REGLEMENT POUR LA CATEGORIE U 13

DU TOURNOI DU 1^{er} MAI 2015 organisé PAR L'OLYMPIQUE LE COTEAU

1. 8 poules de 6 équipes U 13 nés en 2002 / 2003
10 joueurs maximum par équipe (7 joueur et 3 remplaçants)
A l'intérieur de chaque poule, toutes les équipes se rencontrent en match de 10' sans mi-temps.
2. A l'issue de ces matches, un classement est effectué dans chaque poule selon le barème suivant :

Victoire	4 points
Nul	2 points
Défaite	1 point

En cas d'égalité :

 - Goal avérage particulier
 - Meilleure attaque
 - Meilleure défense
3. Le premier et le deuxième de chaque poule sont qualifiés pour le tournoi **EXCELLENCE**, le troisième et le quatrième sont qualifiés pour le tournoi **HONNEUR**. Les autres équipes sont éliminées du tournoi.
4. A partir des ¼ de finale, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une séance de 3 tirs au but, puis en cas de nouvelle égalité, au premier manqué (à égalité de tirs).
5. A partir des ½ finales, la durée des matches sera de 12' sans mi-temps.
6. Nous demandons aux équipes de respecter les horaires tout au long de la journée, de façon à ne pas prendre de retard, et d'être présentes **au moins une demi-heure avant le premier match**.
Pour les autres match il est impératif d'être en place au moins **10 minutes avant la rencontre dans les box d'accès aux terrains**.
7. Les rencontres seront arbitrées par les jeunes arbitres officiels du Club, ainsi que par les jeunes du Club.
8. En U13 **on joue à 7 mais ce sont les règles du foot à 9 qui sont appliquées.**
9. Le fait de prendre part au tournoi engendre l'acceptation et le respect du présent règlement.
10. Les cas non prévus par le règlement seront réglés par le comité d'organisation.
11. Tout joueur doit être en mesure de prouver son identité (licences obligatoires).
12. le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte pendant la durée du tournoi.
13. Du fait de la proximité d'une rivière, les entraîneurs ou dirigeants de chaque équipe invitée sont responsables de leurs joueurs.

Rappel : L'accès aux terrains n'est autorisé qu'aux deux personnes en possession des badges remis dans votre pochette d'accueil (un entraîneur et un dirigeant ou deux entraîneurs).

Informations complémentaires :

A partir des ¼ de finales Excellence et des ½ finales Honneur, les équipes sont priées de rester pour la remise officielle des récompenses. Les autres équipes peuvent récupérer leur coupe sans attendre la fin du tournoi.

Les horaires détaillés des matches et l'organisation de la journée sont disponible sur notre site internet :

www.olympiquecoteau.com